

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M^{rs} J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Installation des RR. Dames Ursulines à Notre-Dame du lac St-Jean ; cérémonie d'inauguration et allocution.—Programme de l'honorable M. Mousseau, premier ministre de la Province de Québec, quant à la colonisation et à l'agriculture.

Causerie Agricole : Améliorations agricoles : épierrement des des champs et égouttement des terres.

Sujets divers : Fèves pour les moutons.—Egouttement des terres.—Culture et usage du sarrasin.

Choses et autres : Récolte à la Baie des Chalours.—Les récoltes en Europe et en Amérique.—L'opinion d'un journal anglais, sur les chevaux Normands.—Plantation des arbres fruitiers en Europe.—Culture du tabac à Laprairie.—Petits profits amènent la prospérité et l'aisance.

Recettes : Moyen sûr et peu coûteux de détruire les mulots et les souris qui endommagent les blés après les semailles.—Remède pour les brûlures.

Prime offerte à nos abonnés.—Ceux de nos abonnés qui auront payé leur abonnement (ainsi que leurs arrérages s'il y en a) jusqu'au 1er août 1883, avant le premier octobre prochain, recevront une magnifique brochure devant intéresser tout particulièrement les cultivateurs. Cette brochure a été publiée pour la première fois en 1790, par la Société d'agriculture du Canada, et a pour titre : "Papiers et lettres sur l'agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs Canadiens par la Société d'agriculture en Canada."

REVUE DE LA SEMAINE

Monastère des Ursulines.—Installation à N.-D. du Lac St Jean.—Cérémonie d'inauguration.—Allocution.—Il y a cinq ans, lorsque la Révd M. Lizotte vint nous saluer, lors de son départ pour prendre possession de la cure de Notre-Dame du Lac St-Jean, alors qu'il nous témoignait son désir ardent de travailler à l'œuvre de la colonisation au Lac St-Jean, et qu'il nous lui souhailions de pouvoir fonder un couvent dans sa paroisse, nous étions loin de croire que notre souhait serait si tôt réalisé.

Aujourd'hui nous avons à enregistrer ce fait tout à la louange des paroissiens de Notre-Dame du Lac St-Jean, qui ont su si noblement seconder les efforts de leur digne curé dans la fondation de ce nouveau Couvent et de tout ce qui peut contribuer à favoriser le progrès agricole dans cette localité. Nous ne croyons mieux faire qu'en publiant le compte-rendu du *Nouvelliste de Québec*, sur cette religieuse et imposante cérémonie, qui fera époque dans les annales de cette paroisse que le Révd M. Chs. Bacon avait si bien préparée aux œuvres de bien.

Voici ce que nous lisons dans le *Nouvelliste* du 21 août dernier :

Nous croyons de notre devoir d'enregistrer ici un événement—que les journaux n'ont mentionné que légèrement—et qui est cependant, pour nous catholiques, d'une importance considérable.

Nous voulons parler de l'installation des Ursulines, dans la vallée du Lac St-Jean.

Le nouveau monastère se trouve situé dans la paroisse de Notre-Dame, aussi appelée la Pointe-Bleue, au centre du village, à douze arpents de l'église.

Le site en est très coquet et fort bien choisi. Les eaux du lac viennent elles-mêmes arroser la plage, à quelques pas seulement du monastère.

Du couvent,—nous pourrions dire en face de celui-ci—se découvre une petite île toute couverte de bois ;

Pile aux Coulevres. Elle comprend quatre-vingts acres de terres.

Le couvent est construit en bois, à deux étages avec toit mansard, mesurant soixante-dix huit pieds en longueur. Il est peinturé, sablé, surmonté même d'un petit dôme. Ajoutons à cela une petite chapelle extérieure sur le côté sud et nous aurons fini la description du couvent. Le tout offre un coup d'œil charmant.

Le monastère de Notre-Dame du Lac St Jean comprend sept religieuses venant des Ursulines de Québec. Il nous reste maintenant à parler de la cérémonie de l'installation qui a été des plus imposantes.

Cette installation a eu lieu le 1er août courant.

Coincidence assez remarquable, ce fut aussi le premier août—en l'an 1639—que la révérende mère de l'Incarnation fit son entrée dans la ville de Québec.

A l'occasion de cette installation une *grand-messe* fut chantée par le Révd M. Richard, directeur du collège des Trois-Rivières. L'officiant était assisté de M. l'abbé Belley, comme diacre, et de M. l'abbé H. Cimon comme sous diacre.

Après l'évangile, le curé de Notre-Dame du Lac, le Révd. M. Lizotte monta en chaire et donna lecture de la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Chicoutimi.

Dans cette pastorale, Monseigneur rappelle en termes éloquentes l'arrivée de la Mère de l'Incarnation à Québec, les sacrifices qu'elle dû s'imposer pour fonder un couvent, et puis les fruits abondants fournis par l'institution; Monseigneur termine en exprimant l'espoir que le nouveau monastère de la Pointe Bleue sera aussi productif en bons fruits.

Le sermon de circonstance fut donné par le Révd M. Bruno Leclerc, curé d'Hébertville. Le prédicateur avait choisi pour texte cette parole de l'Écriture Sainte: *La maison que j'ai choisie est grande.*

On s'accorde à dire que ce sermon est une véritable pièce d'éloquence, et qu'il a produit une profonde impression.

Le sermon terminé, Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, procéda à la bénédiction de la cloche du monastère.

On alla ensuite prendre le goûter—Mgr Racine, douze membres de son clergé ainsi que parrains et marraines—au monastère.

Sur les trois heures de l'après-midi, après un salut solennel chanté par Mgr Racine, Sa Grandeur, le clergé et toute l'assistance se rendirent en procession au couvent. En tête de la procession, marchait la société St-Jean Baptiste, bannières déployées, suivie de la société des Enfants de Marie, ayant également ses étendards. Puis venaient le clergé, croix en tête, et l'évêque paré de ses ornements pontificaux. Derrière Mgr Racine, marchaient deux à deux, les religieuses qui devaient définitivement s'installer dans le couvent de Notre-Dame. La supérieure des Ursulines de Québec ainsi que la sœur St Joseph étaient présentes dans la procession. Elles étaient suivies de cinq prêtres et enfin des paroissiens de Notre-Dame et de citoyens venus de toutes les parties du Lac.

La procession se fit au chant des cantiques et des psaumes.

Les décorations de la procession étaient superbes. Ce n'était partout que banderolles, drapeaux, arcs de triomphe et balises.

Un véritable enthousiasme régnait dans la foule. Elle paraissait vivement impressionnée par le spectacle dont elle était le témoin.

Rendu à la porte du monastère Mgr de Chicoutimi procéda à la bénédiction du couvent, après quoi il adressa la parole. Le texte de l'allocution était celui-ci: *Ecce quod concupivi jam video, quod speravi jam teneo.* Mgr parla des sacrifices qui sont obligés de faire celles qui se consacrent au Seigneur, leurs adieux au monde, à la famille, aux plaisirs. Puis s'adressant aux nouvelles religieuses, le vénérable évêque dit que leur dévouement rappelait celui de la mère de l'Incarnation, puisque comme leur fondatrice, elles quittaient sans regret leur pays, leur ville, pour s'enfouir dans la vallée du Lac St Jean.

Il retraça ensuite les vertus de Marie de l'Incarnation, son zèle infatigable lorsqu'il s'agissait de donner l'instruction aux petites sauvagesses de Québec, engageant en même temps les sœurs du nouveau monastère à la pratique des mêmes vertus et à montrer un zèle et un dévouement égaux en faveur des enfants canadiens du Lac St Jean.

Cette allocution terminée, les portes du couvent furent entr'ouvertes et l'évêque de Chicoutimi invita les religieuses à en franchir le seuil:

"Prenez possession, leur dit-il, de votre maison, objet de tous vos désirs."

A ce moment, les bonnes religieuses se jetèrent aux pieds de l'évêque et sollicitèrent de lui une dernière bénédiction.

Cette scène émut tous les assistants jusqu'aux larmes.

Les religieuses entrèrent alors dans leur monastère dont on ferma les portes sous un double verrou. Le clergé se retira de son côté dans la chapelle du couvent et la fête se termina par la bénédiction solennelle de l'évêque.

N. B.—La première supérieure du couvent de Notre-Dame du Lac St Jean est la Sœur St Raphaël, et l'assistante supérieure, la sœur St Henri.

Programme de l'Hon. M. Mousseau, quant à la colonisation et l'agriculture.—Ces deux questions intéressantes au plus haut degré les cultivateurs, nous croyons nécessaire de faire connaître à nos lecteurs le programme qu'entend suivre, à ce sujet, l'Honorable M. Mousseau qui vient de succéder à l'Honorable M. Chapleau comme premier ministre de la Province de Québec.

Nous donnons ici un extrait du discours-programme de l'Hon. M. Mousseau, prononcé devant les électeurs du comté de Jacques Cartier dont il a réclamé les suffrages pour représenter ce comté.

... "Messieurs, j'arrive maintenant à la question de colonisation et à la question de l'agriculture. Ce sont les grandes sources de la richesse d'un pays comme le nôtre. L'idée que j'exprime en ce moment, je la poursuis depuis longtemps. La colonisation, c'est ce que j'ai demandé il y a au delà de vingt ans alors que, encore jeune homme, j'écrivais dans un journal que d'autres collaborateurs et moi avions fondé dans un but de colonisation. Ce que je voulais dans le temps, je me trouve en position de le faire maintenant. Messieurs je ne veux pas vous ennuyer de citations, mais je tiens à vous dire ce que j'écrivais, il y a vingt ans. Vous verrez que ces écrits ont encore de l'à-propos.

" Dans la série d'articles que nous nous proposons d'écrire sur le sujet (la colonisation) nous voulons démontrer l'importance de la colonisation à plusieurs points de vue. Nous fournirons ensuite tous les renseignements possibles sur les terrains susceptibles d'être colonisés; nous donnerons aussi notre opinion sur les différents moyens de colonisation dont le public s'occupe.

" C'est dans cet immense territoire, que les Canadiens-Français, le Bas Canada tout entier, veulent voir le défrichement et la colonisation favorisés et hâtés par le gouvernement. Au sein de la représentation nationale, dans les assemblées publiques, dans les journaux, dans les associations littéraires, partout en un mot l'on réclame comme un impérieux besoin, l'ouverture de nos forêts et la colonisation de nos terres publiques; l'élan colonisateur de la population est si énergique que, pour le satisfaire, des sociétés spéciales se sont déjà formées.

" La question de la colonisation, envisagée sous le rapport de l'économie politique, revêt une haute importance. Le défaut de moyens donnés aux cultivateurs pour établir leurs enfants sur les terres incultes a produit un état de choses qui peut devenir dangereux. Se trouvant à l'étroit dans les anciennes paroisses, ne pouvant envoyer leurs enfants former de nouveaux établissements sur les terres du gouvernement, à cause d'obstacles trop puissants à surmonter, quelques pères de familles peu aisés eurent souvent recours à la haute éducation, comme moyens moins coûteux, suivant eux, de pourvoir à l'avenir de leurs fils; beaucoup d'autres se virent contraints d'émigrer aux Etats Unis, pour échapper à la misère, mais presque toujours aux dépens de leurs mœurs, de leur foi et de leur nationalité. Les résultats de cet ordre de choses, qui était devenu presque nécessaire se voient aujourd'hui avec une triste évidence. Dans beaucoup de paroisses l'agriculture languit faute de bras. Un grand nombre de jeunes gens qui restaient et qui recevaient l'instruction, se sont livrés aux carrières dites libérales, au commerce, aux différents arts et métiers et se sont presque tous portés vers les grands centres, dans les principales villes du pays; l'encombrement dans les professions et dans les différentes branches du commerce et de l'industrie est devenu tel, que des jeunes gens intelligents sont obligés de vivre dans un état qui ne les rétribue pas, ou qui laisse, par le défaut d'occupations et le découragement qui s'en suit, leur esprit cultivé s'abatardir, s'étioler ou se corrompre dans une oisiveté, nécessité en quelque sorte par les circonstances. Le mal, il est vrai, n'est pas encore trop grand, l'éducation religieuse et forte, reçue dans les institutions, en garde beaucoup des dangers de l'oisiveté.

" Mais qui peut répondre de l'avenir? Si cette partie de la jeunesse de nos campagnes, bien souvent plus apte aux travaux des champs qu'à toute autre chose, devait continuer à abandonner forcément l'agriculture pour venir habiter les villes, elle pourrait peut-être dans un avenir assez rapproché, finir par adopter les idées remuantes et les passions révolutionnaires des grandes cités européennes. La négligence de l'agriculture, l'abandon des campagnes, l'excès de population inactive dans les grands centres, la plaie de l'émigration, voilà les dangers qui nous menacent, et qu'un gouvernement sage et prévoyant doit chercher

à éviter. Le moyen le plus sûr, le plus efficace, d'éviter ces graves éventualités de l'avenir, tout le monde le connaît et plusieurs publicistes l'ont indigné avant nous: c'est la colonisation de notre domaine public. Que la colonisation de nos terres soit rendue plus facile, que les communications des anciens établissements à ceux que l'on projette, deviennent praticables et bonnes, que l'acquisition des terres incultes soit mise à la portée des plus humbles bourses; et nous verrons disparaître les inconvénients et les périls que nous signalons plus haut. Les cantons de l'Est, la Gaspésie, les vallées de Saint-Maurice et d'Ottawa se couvriront de vigoureux cultivateurs qui formeront une génération forte et saine; on n'aura pas à craindre les agglomérations turbulentes des foules oisives; l'émigration cessera complètement; on verra moins d'hommes instruits obligés d'avoir recours aux expédients pour vivre; le morcellement de la propriété foncière, cet acheminement vers le communisme, ne deviendra plus la ressource de pères de famille, qui se trouvaient obligés, malgré eux, de prêter la main à la subdivision et à l'anéantissement du patrimoine des ancêtres. Nous pouvons dire que le gouvernement qui opérera ces bienfaits, en prenant à cœur la cause de la colonisation, fera un acte de sage et profonde politique et méritera l'estime et la reconnaissance de tous les vrais Canadiens."

" Je ne me doutais, lorsque j'écrivais ces lignes, que je deviendrais un jour premier ministre de la province de Québec; mais j'ai toujours eu les mêmes idées depuis que je m'occupe des affaires publiques.

" La colonisation a toujours grandement profité de l'union intime du peuple et du clergé. Un grand écrivain a dit qu'il n'y avait rien de si beau que nos paroisses; qu'il n'y avait rien de beau comme de voir le cultivateur marcher côte à côte avec son curé. La colonisation est la base principale de mon programme. L'agriculture suit la colonisation: elle en est le développement. Elle permet aux cultivateurs qui sont obligés de voir leurs enfants s'éloigner, de les diriger non pas vers les Etats-Unis ou vers une autre province, mais vers une autre paroisse du Bas-Canada. Dans les endroits colonisés par le curé Labelle, l'apôtre de la colonisation, il y a aujourd'hui des milliers d'âmes qui seraient aux Etats-Unis, n'eût été ce digne prêtre et n'eût été aussi le gouvernement Chapeau.

" La classe des cultivateurs est protégée par le gouvernement de la province. Les autres classes de notre société sont protégées par le gouvernement fédéral; mais la classe agricole est particulièrement réservée aux soins du gouvernement local, et c'est au développement de l'agriculture et de la colonisation que mon gouvernement donnera ses soins tout particuliers."

CAUSERIE AGRICOLE

AMÉLIORATIONS AGRICOLES.

— Celui qui a une idée des améliorations agricoles que l'on doit faire pour donner à la terre le moyen de produire avec abondance et qui visite le plus grand nombre de nos anciennes paroisses, est surpris de leur manque d'amélioration et pourra difficilement se rendre compte de l'insouciance de leurs propriétaires à cet égard, et qui par là perdent plus

de la moitié des revenus qu'ils auraient pu réaliser en améliorant, au moins chaque année, une partie de leur exploitation agricole, et cela sans trop de dépenses, en utilisant leurs moments de loisir.

Ce visiteur voit une étendue considérable de terre la plus riche par sa qualité et par son exposition, toute couverte de pierres pouvant facilement être enlevées; il la trouve remplie d'inégalités, de creux et de buttes, d'obstructions enfin qui arrêtent la charrue et empêchent de s'en servir d'une manière convenable; il voit des champs entiers tellement couverts de tas assez considérables de pierres qu'un quart de ce champ ne peut être cultivé; quant à l'égoût de la terre, il voit qu'on y fait aucune attention, et que les fossés n'ont pas été conduits jusqu'à des débouchés pouvant empêcher l'eau de croupir à la surface de la terre.

L'observateur, même le moins attentif, trouvera évident que le cultivateur qui est aussi négligent à l'égard de sa terre, s'occasionne des pertes sérieuses qui infailliblement le conduiront à la plus extrême pauvreté. Il pourra se maintenir pendant un certain temps; mais le temps arrivera où il lui faudra vendre sa terre pour payer des dettes que dans de pareilles circonstances il aura dû contracter pour fournir le nécessaire à sa famille.

Nécessairement, lorsqu'on laisse les pierres étendues sur la surface du sol, et cela sur la plus grande étendue du champ que l'on cultive, qu'on n'ôte pas les obstacles qui empêchent de labourer, ou qu'on laisse des morceaux de terre pour ainsi dire improductifs par le manque d'égoûttement, faute d'améliorations convenables et parfois peu coûteuses, puisqu'elles ne demandent que du temps, la perte s'accumule d'une année à l'autre et la gêne chez un tel cultivateur devient de plus en plus grande.

La quantité de terre que le cultivateur perd de cette manière ne constitue pas toute sa perte; tout obstacle qui empêche de labourer, ou augmente la difficulté de le faire, expose ses instruments d'agriculture à un plus grand risque de se briser, use ses harnais, et l'assujétit à un surcroît de dépense, par conséquent de perte.

Maintenant que le prix du travail est élevé, le cultivateur fait faire, autant qu'il le peut, son ouvrage à l'entreprise ou à la pièce, comme l'on dit communément, à la tâche. Dans ce cas, lorsqu'il y a des parties de sa terre qui ne portent point, il est clair qu'il est exposé à payer plus qu'il ne faut; car, d'ordinaire, comme il n'y a pas de déduction de faite pour ces terrains perdus, il est obligé de payer pour plus d'ouvrage qu'il n'en a fait faire, soit qu'il s'agisse de labourer, de sarcler, de faucher ou de couper. De là il arrive que par le manque d'améliorations convenables à sa terre, il s'assujétit à payer trois fois plus cher qu'il ne faudrait pour la même récolte.

Telles sont en partie les pertes auxquelles le cultivateur s'expose annuellement par sa négligence dans cette branche essentielle de l'économie rurale. Si l'on met ensemble la perte que lui occasionnent les morceaux de terre dont il ne sait tirer parti, le surplus de dépense qu'il est obligé de payer pour un travail qui n'a pas été fait, on trouvera que la somme couvrirait au moins les frais qu'il lui faudrait faire pour dé-

barrasser la surface de son champ des obstructions que nous signalons plus haut.

Quant à l'épiorrement des terres, le cultivateur nous demandera tout naturellement qu'est-ce qu'il pourrait faire des pierres qu'il enlèverait de son champ? C'est ce point que nous allons considérer.

L'économie, dans chaque branche de l'industrie agricole, doit être le principal sujet d'étude de la part du cultivateur, tant pour les améliorations à faire que pour tous les autres travaux nécessités pour la culture d'une terre.

Nous avons démontré déjà qu'en laissant les pierres étendues dans ses champs, le cultivateur éprouve une perte directe s'accumulant chaque année, et s'il peut, en tirant parti de ces pierres, diminuer ce qu'il en doit coûter pour les enlever, il doit nécessairement le faire; mais que ce soit ou que ce ne soit pas le cas, ce doit être pour lui une obligation de les enlever de son terrain.

Pour s'assurer à quelle fin les pierres peuvent être employées avec avantage sur une terre, il faut avoir recours à l'expérience de ceux qui ont exécuté de semblables travaux sur leurs propres terres; et se guider dans le choix des plans qu'ils pourraient recommander.

1o. Les pierres qu'on ôte de dessus la surface d'un terrain pouvant être employées à faire des clôtures, l'expérience constante ayant prouvé que par leur durée les clôtures de pierre sont préférables à celles de bois, là où il faut des divisions permanentes entre les champs.

2o. S'il arrive qu'il y ait de grandes cavités dans quelques parties de la terre, elles peuvent être remplies de pierres, à dix-huit pouces au dessous du niveau du reste du terrain, et puis recouvertes à une profondeur suffisante pour empêcher que la charrue les atteigne.

3o. Les petites pierres, ou même les grosses si elles sont cassées, peuvent être employées à faire des chemins privés ou publics, sur la terre ou aux environs, lesquels, par leur plus grande durée et l'avantage d'être toujours secs, seront une épargne pour le cultivateur, en ce qu'ils exigeront peu de réparations et le mettront en état de charger en tout temps ses voitures complètement.

4o. Si la terre est entrecoupée ou bornée par une petite rivière, ou une ravine sujette à devenir un torrent, dont les rives soient emportées durant les inondations du printemps ou de l'automne, les pierres peuvent être employées utilement pour empêcher que les bords ne soient entamés par l'eau et le terrain diminué d'autant.

5o. Dans les endroits où le bois est cher, et dans tous les cas où la chose peut se faire, les pierres doivent être employées à la construction des bâtiments de la ferme, et il en coûte beaucoup moins de les prendre à la surface du sol que de les tirer des carrières.

6o. Enfin, si les circonstances empêchent que les pierres soient employées comme nous venons de le dire, on peut les amasser en tas, dans quelque endroit aussi écarté et aussi peu utile que possible, où elles occuperont toujours moins d'espace que lorsqu'elles sont éparses dans le champ, et causeront moins de dommage.

Pour pouvoir ôter et transporter les grosses pierres, il y a des cultivateurs qui les cassent au moyen de la mine ou autrement; mais quand il en coûte trop de temps et de frais, on peut creuser un trou à côté de la pierre, et l'y jeter, en prenant soin qu'elle soit à une assez grande profondeur pour que le soc de la charrue n'y puisse toucher. On peut se servir pour soulever ces grosses pierres d'un levier qui est en vente au prix de \$30; plusieurs cultivateurs d'une même paroisse pourraient s'associer ensemble pour en faire l'achat, et s'en servir en commun et à tour de rôle. Après que les pierres sont recouvertes il faut étendre sur la surface du sol, la terre restante afin d'en conserver le niveau.

Dans plusieurs paroisses on s'est livré à des travaux considérables d'épierrement, et les cultivateurs qui ont consacré leur temps et fait quelques déboursés pour cette amélioration, n'ont qu'à se féliciter des résultats qu'ils ont obtenus. Nous pourrions citer la paroisse de St-Aubert, dans le comté de l'Islet, que nous visitons il y a quelques mois. Ce fut le Révd M. G. Potvin, curé de cette paroisse, qui le premier donna l'exemple de ce mouvement, en enlevant lui-même et faisant enlever les pierres d'un terrain situé dans le voisinage de l'église, improductif jusqu'alors par la trop grande quantité de pierres qu'il contenait. Ce terrain a été donué par un cultivateur de l'endroit, partie à la fabrique et partie au Couvent. M. l'abbé Potvin, avec cette opiniâtreté que nous lui connaissons quand il s'agit de mettre à exécution les travaux qu'il croit avantageux, avait entretenu l'espoir qu'il pourrait rendre fertile ce terrain d'à peu près dix arpents en superficie, et il s'est aussitôt mis à l'œuvre. Il a fait transporter les pierres dans un endroit le moins avantageux du terrain, jusqu'à ce qu'il eut réussi à couvrir de pierres à peu près dix-huit pieds de hauteur, un $\frac{1}{4}$ d'arpent carré; il établissait pour ainsi dire une petite montagne, que par le moyen de terre il a immédiatement convertie en sucrerie, en y plantant des érables. Mais cet amas considérable de pierres n'avait pas suffi à nettoyer complètement ce terrain qui plus tard devait produire du blé, au lieu de mauvaises herbes et broussailles. Il organisa des corvées parmi ses paroissiens, et toujours à leur tête, il a réussi à macadamiser une partie de la route qui conduit à l'église, et à donner moins de pente à une côte rapide qui se trouve située à quelques arpents de l'église. Voilà ce que peut faire une volonté énergique, amie des améliorations agricoles. Nous voudrions qu'à Ste-Anne on eût ce même esprit d'entreprise, car nous n'aurions pas le désagrément de voir la route qui conduit de l'église à la station du chemin de fer, dans un état qui ne fait pas honneur aux paroissiens de Ste-Anne. Encore ce matin, dans ce même chemin, nous y avons vu un jeune homme arranger sa part de route en employant pour cela le gazon qui borde le chemin; on a si souvent recours à ce dernier moyen que les fossés de chaque côté du chemin s'élargissent tellement que bientôt deux voitures ne pourront pas passer l'une à côté de l'autre; et on a recours au gazon quand on pourrait se procurer dans le voisinage du Collège et dans le village, des cents voyages de pierres, sans autre trouble que celui du charroyage. Il nous fait peine d'avoir à dire ces choses; mais on peut être assurés, que d'un autre côté si nous voyions

chez les cultivateurs de Ste Anne le désir d'améliorer leurs routes, et qu'ils se missent activement à l'œuvre, nous les citerions comme comprenant véritablement leurs propres intérêts.

Nous n'avons pas à accuser le Conseil Municipal de Ste Anne, du fait que nous signalons, car M. le Maire et les Conseillers ont fait tout ce qu'il était possible pour le bon entretien des chemins. Cependant il leur répugne d'avoir à se servir de la loi pour contraindre les cultivateurs à faire les travaux qu'exigent leurs propres intérêts. Si la chose se continuait, le Conseil se verrait dans la nécessité de sévir contre les négligents, car il ne saurait permettre plus longtemps un semblable abus et une pareille négligence de la part d'un petit nombre de cultivateurs qui non seulement négligent leur propre culture, mais créent des pertes à leurs confrères, en laissant leurs parts de route dans un état aussi pitoyable.

Nous avons mentionné comme amélioration à faire, l'égouttement des terres. Ailleurs nous appuyons sur l'importance de cette amélioration, et nous ne pouvons y revenir trop de fois, afin que l'on soit bien pénétré de son utilité.

Le manque d'égoût peut rendre les meilleures terres improductives, et ce sont les meilleures terres qui en ont le plus besoin. Quoique ce soit une opération coûteuse, il est rare qu'elle ne dédommage pas amplement le cultivateur de ses travaux comme des dépenses qu'elle occasionne. Nous ne mentionnerons pas ici les travaux du drainage, nous nous bornerons au deséchement extérieur, ou à l'ouverture des fossés pour l'écoulement des eaux qui se répandraient sur la surface du sol, après les grandes pluies ou la fonte des neiges, s'il n'y avait point de fossés ou s'ils n'étaient pas tenus en bon état. La négligence d'un cultivateur à cet égard peut non seulement faire tort à lui-même, mais encore causer des dommages à ses voisins. Si l'eau s'élève sur sa terre, parce que ses fossés sont bouchés, elle se répandra bientôt sur les terres voisines qui ne lui appartiennent pas. Il est d'autant plus nécessaire de prendre garde que cela n'arrive pas, que certaines moissons, à certaines époques, peuvent être détruites par une inondation, même de très peu de durée. On n'est pas sans savoir que, parfois, il est résulté de grands dommages à la propriété, uniquement par la négligence de certains cultivateurs à tenir leurs cours d'eau ouverts.

Fèves pour les moutons.

Les fanes de fèves sont une très-bonne nourriture pour les moutons, et lorsqu'elles ont été gardées en bonne condition ils la mangent avec avidité.

Par une analyse chimique des fèves, on a trouvé qu'elles sont très-productives de laine; de sorte que pour que les moutons aient une épaisse toison il serait désirable de leur en donner comme nourriture; ils les mangent avec avidité, entières ou coupées.

Durant l'hiver on peut généralement donner une pinte de fèves par chaque mouton, en intermédiaire la nourriture par des pois et des patates.

Le blé-d'inde est bon pour engraisser les moutons, mais il n'est pas aussi bon que les fèves, les pois, l'avoine et une grande partie des autres graines pour la production de la laine.

Egouttement des terres

Nous revenons encore sur ce sujet, parce que cette opération nous paraît essentielle pour assurer à nos terres un meilleur rendement.

Bien égoutter les terres doit être le premier moyen d'amélioration à adopter, car toute tentative d'améliorer serait inutile avant que la terre fut d'abord suffisamment égouttée : c'est par ce moyen que des terres qui étaient d'abord stériles et pour ainsi dire perdues, sont devenues des plus fertiles et des plus productives dans plusieurs pays de l'Europe. En Angleterre, on pense qu'aucun frais d'améliorations ne dédommage autant que ceux que l'on fait pour bien égoutter une terre.

Aucune terre n'est en état d'être cultivée, à moins qu'elle ne soit suffisamment égouttée, et l'égouttement est essentiel aux terres glaises fortes de notre pays.

Il est des cultivateurs qui s'imaginent qu'on peut égoutter la terre plus qu'il ne faut, ce qui est une grande erreur ; c'est de l'humidité de l'atmosphère que les récoltes doivent tirer leur nourriture et non de l'humidité naturelle qui rend la terre rude. La pluie et l'humidité de l'atmosphère feront du bien aux récoltes, si elles peuvent passer à travers la terre où croissent les plantes.

Une terre glaise qui n'est pas égouttée, lorsqu'elle est sèche et qu'elle exige l'humidité pour les plantes qui y croissent, est si sèche et si dure que de légers orages ou la rosée ne peuvent y produire aucun effet. La rosée ne pénétrera pas jusqu'aux racines des plantes et la pluie s'échappera de la surface ou s'asséchera encore sans faire grand bien aux récoltes. Lorsque la terre est suffisamment sèche pour travailler, elle s'ouvrira, et après que la graine y aura été semée chaque orage fera du bien à la récolte, ainsi que chaque rosée épaisse. Mais si la terre est humide lorsqu'on la cultive, le premier temps de sécheresse la durcit, et elle reste généralement dans cet état jusqu'à la récolte, sans y laisser pénétrer ni les orages d'été, ni les rosées épaisses.

C'est là un grand défaut parmi les cultivateurs, et qui est la cause principale que les meilleures terres ne produisent que de misérables récoltes. Il faudrait un labour d'été pour ouvrir et pulvériser toutes les terres fortes qui n'ont jamais été cultivées de cette manière.

Il y a une grande quantité de terres qui ont été constamment labourées dans une seule et même direction, et l'on s'obstine à suivre toujours les mêmes sillons d'année en année. La conséquence en est que la terre n'y gagne pas grand chose par cette manière de labourer, et qu'il serait par conséquent nécessaire que ces terres fussent complètement remuées en les labourant dans toutes les directions, en arrachant toutes les mauvaises herbes et les herbes à couches. Cette opération bien exécutée serait une grande amélioration pour toutes les terres glaises fortes et dédommagerait amplement du travail qu'exige cette opération.

Nous voudrions pouvoir convaincre les cultivateurs, pour leur faire adopter généralement ce plan qui est le moyen le plus facile comme le plus sûr qu'il serait possible à chaque cultivateur d'effectuer. Il n'y a rien de mieux pour l'été. On prétend que c'est un grand

obstacle aux ravages de la vermine et particulièrement des vers, et que ça empêche également les mauvaises herbes de croître, si l'ouvrage est bien fait.

Les cultivateurs trouveront avantageux d'abandonner une année de récolte de la terre qu'ils laboureront en été, puisqu'ils en obtiendraient plus d'une double récolte l'année qui suivra celle où ils auront cultivé leurs terres comme il faut, sans compter qu'elle sera beaucoup améliorée pour l'avenir.

Culture et usage du sarrasin.

On peut considérer l'utilité du sarrasin sous trois points de vue différents : la graine, comme nourriture de l'homme, des bestiaux et de la volaille ; la plante à l'état vert, comme fourrage et comme engrais pour la terre lorsqu'on enfouit la plante au moyen d'un labour. Cette plante a aussi la propriété de purger les terres infestées de mauvaises herbes ; on ne la cultive parfois que dans ce but. On doit dans ce cas les labourer en automne ; on ramasse ensuite le chiendent par tas pour le brûler ; on herse au printemps, et on sème le sarrasin les premiers jours de juin. Si l'on semait plus tôt, il fleurirait à l'époque des grandes chaleurs : ce qui priverait le cultivateur de la récolte des grains dont la plante aurait souffert par une trop grande sécheresse et un soleil ardent. D'un autre côté, cette plante est si tendre et si délicate que les gelées blanches du mois de mai ne manqueraient pas de la faire périr. En ne confiant pas la semence à la terre que dans les premiers jours de juin, la plante sera en fleurs dans le cours de juillet, saison où elle pourrait servir utilement en fourrage dans le cas où les pâturages seraient insuffisants à la nourriture du bétail.

Il faut semer le sarrasin, autant qu'il est possible, par un temps humide ; il lèvera au bout de cinq à six jours et étouffera les mauvaises herbes par une croissance rapide. Si on le laisse mûrir sur pied, on doit saisir le moment de la récolte, le laisser achever de sécher sur place après qu'il aura été coupé, et ne pas le tenir renfermé lorsqu'on l'aura porté à la grange, parce qu'il s'échauffe aisément. Il faut le tenir dans un lieu aéré jusqu'à ce qu'il soit complètement sec, puis après on le fait battre comme le blé.

On se sert de la farine de blé-d'inde comme nourriture dans les ménages ; dans ce cas son usage est très sain, ceux qui en mangent sont forts et vigoureux. Il y a des familles où l'on en mange à tous les repas.

On estime beaucoup le sarrasin pour engraisser promptement les porcs et les volailles. On le mêle à de l'avoine pour les porcs ; mais il faut prendre garde de ne pas leur en donner en trop grande quantité à la fois, car il leur cause une sorte d'ivresse, surtout dans les premiers jours où on leur donne cette nourriture. Le lard des porcs qui ont été nourris de sarrasin n'est pas à la vérité fort gras, et il est mou ; mais on peut remédier à ces inconvénients en donnant aux porcs de l'orge et des pois, huit ou quinze jours avant de les tuer.

Lorsqu'on a des terres trop éloignées, et que le transport des engrais devient coûteux, on peut les ensemer en sarrasin. Lorsque le sarrasin est en fleur, on le laboure et on peut ensuite y semer d'autres grains ou des racines, sans autre préparation, car la

terre se maintient très-meuble; dans ce cas il suffit d'y passer la herse.

Les bestiaux aiment beaucoup le sarrasin en vert: c'est une excellente nourriture, excepté pour les moutons. On fauche le sarrasin lorsqu'il est à demi fleuri et qu'il n'est point couvert d'humidité afin de prévenir la météorisation ou l'enflure du bétail.

Ce fourrage donne beaucoup de lait aux vaches. On peut faire entrer les porcs à l'étable, après en avoir fait sortir les vaches, afin que les cochons mangent le sarrasin que les vaches y ont laissé sous leurs pieds.

Choses et autres.

Récolte à la Baie des Chaleurs.—Un de nos abonnés de Maria, nous écrit à la date du 22 août: ".... Cette année, les Ecossais de Cascapédiac et tous les Canadiens qui les imitent, ont une récolte qui promet beaucoup. Ceux qui ont employé la marno pour améliorer leurs terres, auront une récolte de blé et d'avoine d'une richesse extraordinaire. Si la gelée ne vient pas trop vite, il y aura un rendement prodigieux dans la récolte des patates. En général les visiteurs qui nous viennent de Québec s'accordent à dire que, dans la Baie des Chaleurs, la récolte est plus belle que dans toutes les paroisses du bas de Québec...."

— Dans toute l'Europe centrale, les fermiers plantent des arbres fruitiers avec beaucoup de discernement dans leurs champs et leurs jardins. Dans les saisons ordinaires ils récoltent, non seulement des fruits pour leur usage, mais de plus grandes quantités qu'ils envoient sur le marché, dont le prix ajoute un montant assez rond à leur revenu ordinaire. Ce bénéfice est fait sans perdre un pouce de terrain pouvant être cultivé dans un autre but. Les arbres sont plantés le long des chemins, au bord des champs et des haies, et en toutes places et coins ne pouvant être mis en culture avec profit. C'est avec des procédés aussi économiques que le fermier européen peut vivre lui et sa famille et amasser une petite aisance, sur une terre qui ne permettrait pas par son étendue, à un fermier américain de se procurer le strict nécessaire de l'existence.—*Le Moniteur du Commerce.*

La récolte.—La récolte sera de beaucoup meilleure en Amérique qu'en Europe. On prévoit que les demandes d'Europe seront pour le moins aussi grandes que par le passé.

En Angleterre, le mauvais temps survenu récemment a considérablement endommagé les grains. Il est de même en France et en Allemagne.

Dans ces circonstances, on peut prévoir que les produits agricoles des Etats-Unis et du Canada vont être en grande demande l'automne prochain, et par conséquent les prix des produits pourraient être élevés. L'important est de faire en sorte que nos moissons se fassent en bonne condition, et à temps. Aussitôt la récolte des foins terminée, il est important de préparer à l'avance l'outillage nécessaire à la moisson des céréales; si quelques-uns demandent des réparations, il ne faut pas attendre que le temps de s'en servir soit arrivé. Une seule journée de retard dans le travail de la moisson peut occasionner des pertes considérables. Il importe de faire chaque chose en son temps et de la bien faire.

— Voici l'opinion d'un journal anglais sur les chevaux français. Nous traduisons littéralement du *British Quarterly Journal of Agriculture*: Les chevaux normands sont extraordinairement durs au travail, tout en se contentant d'une maigre nourriture. Atelés à la diligence, à la malle-poste, au cabriolet, ou employés aux travaux de la ferme, ils sont endurant et énergiques au delà de toute expression. Avec le col entamé jusqu'à l'os, ils ne reculent pas; ils se maintiennent en bon état dans des conditions où d'autres chevaux succomberaient faute de soins ou par suite de mauvais traitements. La supériorité du croisement des juments américaines et des étalons français est prouvée et ce fait a occasionné une importation considérable, un seul éleveur M. Wayne, Illinois, ayant à lui seul importé plus de 1000 étalons français.—*Le Moniteur du Commerce.*

Culture du tabac à Laprairie.—Nous lisons dans la *Minerve*: On nous a fait voir, le 15 du mois d'août courant, du tabac cultivé, par M. le Dr Brisson de Laprairie, dont les feuilles mesurent déjà 36 pouces par 18. Ce tabac a été semé le 25 avril

et planté dans la première quinzaine de juin. C'est dire qu'il lui reste encore beaucoup à acquérir. Le printemps tardif que nous avons eu a été spécialement défavorable à cette plante, qui demande de la sécheresse et de la chaleur.

Un des voisins de M. le Dr Brisson, M. Hyacinthe Sylvestre, marchand, a planté cette année une espèce de tabac romain qui dépasse la hauteur d'homme et dont certaines feuilles atteignent jusqu'à 32 pouces par 36. Une telle largeur est rarement atteinte en ce pays. Ce tabac a une belle fleur rouge foncée; il est très-précoce et mûrit bien ici.

Petits profits amènent la prospérité et l'aisance.—Si la prospérité manufacturière consiste en immenses retours résultant de petits profits, pourquoi la prospérité agricole ne serait-elle pas appuyée sur la même base?

La production doit être augmentée de toutes les manières possibles, et cette production être appliquée à des fins utiles. Celui qui conduit au métier, dans une manufacture pour diriger, avec habileté, des fabriques du tissu le plus fin, soit en coton, laine ou toile, tire récompense de sous accumulés par milliers, et celui qui conduit le métier de la nature, c'est-à-dire qui cultive une terre, doit suivre le même plan, et tirer de ses procédés secrets, qui ne rencontrent point l'œil du spectateur, sa récompense dans la vaste agrégation de tous les petits avantages.

Si nous voulons profiter dans l'économie rurale, nous devons faire en sorte que la production s'étende à chaque petite partie, prenant garde que le profit provenant de la moindre particule ne soit perdu pour nous, comme producteurs, ni pour nos compatriotes comme consommateurs.

RECETTES

Moyen sûr et peu coûteux de détruire les mulots et les souris qui endommagent les blés après les semailles.

Prenez un bâton de bois blanc, de quatre pouces de long et d'un pouce et demi de diamètre; percez-le de trois pouces de profondeur, avec une tarière de treize lignes. Ce bâton formera une espèce d'étni que vous remplirez d'une farine mêlée d'arsenic, et vous le placerez dans les endroits endommagés. Les souris ou les mulots sortiront la nuit pour venir manger la farine, et le second jour vous les trouverez mortes sur la terre ou dans leurs trous. Vous remplirez de farine le bâton de nouveau, et vous le changerez de place. Une douzaine de ces bâtons peuvent détruire une grande quantité de mulots et de souris.

Remède pour les brûlures.

Après avoir ouvert les vésicules, si elles sont formées, il faut tremper la partie dans de l'eau froide et la plonger ensuite toute mouillée dans la farine, en l'y tenant pendant une minute ou deux; par ce moyen, une certaine quantité s'attache à la partie et empêche l'accès de l'air. Il est à remarquer que la farine tombe par écailles des parties voisines le jour suivant, tandis qu'elle demeure à la brûlure.

Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecole.

On verra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE LIVRES CLASSIQUES et de FOURNITURES D'ECOLE, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il nous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, listes de prix, Echantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires Editeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture de Montpetit.

Rue St. Vincent, No. 12 et 14.

10 août 1882.

COLLÈGE DE STE-ANNE.

La rentrée des Elèves du Collège Ste-Anne aura lieu vendredi le premier Septembre prochain et les classes ouvriront le lendemain.

COUVENT DE STE-ANNE.

La rentrée des élèves-pensionnaires du Couvent de Ste-Anne aura lieu vendredi, le 1er septembre prochain, et les classes ouvriront le lendemain.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

22 SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retourner, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er JANVIER 1883.

BEAUPRÉ et ST. FEREOLE, *trois fois* par semaine;
CHAUDIERE STATION et la STATION DU CHEMIN DE FER, *six fois* par semaine;

DUDSWELL CENTRE et SOUTH DUDSWELL, *deux fois* par semaine;

LES ESCOUMAINS et TADOUSAC, *trois fois* par semaine;

NEW IRELAND et RICHARDVILLE, *une fois* par semaine;

QUEBEC et la STATION DU CHEMIN DE FER, *douze fois* par semaine;

QUEBEC et FAUBOURG ST. JEAN, *trente fois* par semaine;

QUEBEC et ST. SAUVEUR, *trente fois* par semaine;

QUEBEC et STONEHAM, *deux fois* par semaine;

ST-FLAVIEN et la STATION DU CHEMIN DU FER, *douze fois* par semaine;

ST-FRANCOIS-XAVIER DE VIGER et VIGER, *trois fois* par semaine;

ST-RAPHAEL et la STATION ST-VALIER, *six fois* par semaine;

ST-SIMON et la STATION DU CHEMIN DE FER, *douze fois* par semaine;

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du sous-signé, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, Août 1882.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

31 Août 1882.



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signé, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No. 31, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après VENDREDI, le 18e jour d'AOUT pro-

chain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confiscée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 15 juillet 1882.

27 juillet 1882.

FRAISIERS "SHARPLESS"

EN VENTE A LA

PÉPINIÈRE DU VILLAGE DES AULNAIES.

Ayant propagé une grande quantité de plants de Fraisiers "Sharpless" dans le but de les introduire dans chaque paroisse de cette Province, pour faire connaître leurs qualités supérieures, j'offre de beaux plants, propres à produire l'été prochain, aux conditions libérales suivantes:

Le prix des fraisiers "Sharpless" est de 50 centins par douzaine de plants forts, que j'expédierai par la malle à mes frais, en Septembre ou Octobre. Les commandes devront être faites au plus tôt pour s'assurer des plants les plus beaux.

Les fraisiers "Sharpless" produisent des fraises d'une grosseur prodigieuse et de première qualité. Nous avons les témoignages des premiers Horticulteurs du Canada et des Etats-Unis. Ces fraisiers sont très-productifs et résistent au froid le plus rigoureux.

La culture en est facile et profitable.

Attirez votre attention sur l'assortiment d'arbres fruitiers et d'ornement que j'offre en vente.

Je propage seulement les variétés qui résistent à notre climat, et dont le mérite est reconnu par la Société d'Horticulture de Montréal et du Comté de l'Islet.

Catalogues envoyés gratis à tous ceux qui en font la demande.

AUGUSTE DUPUIS.

Village des Aulnaies, comté de l'Islet, P. Q.

24 Août 1812.

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain.

\$25,000 OFFERTS EN PRIX.

Terrain spacieux et bâtiments magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'Exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux sous-signés.

GEO. LECLERE, } Secrétaire
S.-C. STEVENSON, } conjoints.
No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

10 août 1882.